



CONVOCAATION à L'ASSEMBLEE GENERALE 2020

L'Association Française des Malades Atteints de Porphyries

a le plaisir de convier l'ensemble des adhérents à sa prochaine Assemblée Générale virtuelle qui se tiendra en ligne

**le samedi 12 décembre 2020
à 14h30**

en Facebook Live



Suite à l'annulation de notre AG initialement prévue le 28 mars 2020, nous organisons une nouvelle assemblée générale, celle-ci ne pourra être que virtuelle étant donnée l'actualité.

L'AG sera visible grâce à un Facebook Live. Pour pouvoir suivre la réunion, rendez-vous à 14h30 le 12 décembre 2020 sur la page Facebook de l'association :

<https://www.facebook.com/AFMAP.porphyries/>

Si vous ne nous suivez pas encore sur Facebook, retrouvez-nous en tapant :

@AFMAP.porphyries

dans le moteur de recherche de Facebook et ensuite aimez notre page pour ne pas manquer l'AG.

Vous pouvez aussi écouter l'AG - sans y participer- en cliquant sur le lien qui sera mise en ligne sur la page d'accueil du site de l'association :

<http://www.porphyries-patients.org>

Un compte-rendu sera adressé à toutes les personnes qui ne disposent pas des outils nécessaires pour nous suivre.

L'organisation de cette Assemblée Générale a été rendue possible grâce à la contribution financière du Laboratoire Alnylam Pharmaceuticals que nous remercions sincèrement.



ORDRE DU JOUR



Rapport moral présenté par la présidente

Rapport financier présenté par la trésorière

**Interventions du Professeur Laurent GOUYA et
du Docteur Antoine POLI**

Nouvelles du Centre Français des Porphyries

**Actualités et avancées des médicaments : Givosiran et Scenesse
Interventions de représentants des Laboratoires CLinuvel et Alnylam**

Que devenez-vous Professeur Deybach ?

Questions-Réponses du chat live

Sous réserve de changements indépendants de notre volonté

POUVOIR

M. Mme membre de l'A.F.M.A.P donne pouvoir à

M. Mme(ou au président de l'association) pour me

représenter et prendre toutes décisions en mon nom le jour de
l'assemblée générale du 12 décembre 2020

Date et Signature :